



Communiqué de presse

Bruxelles, 22 janvier 2021 – 09.30 heures

La politique de KBC à l'égard des armes nucléaires est totalement conforme au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires des Nations unies

Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires des Nations unies, négocié et voté par 122 pays en 2017, entre en vigueur aujourd'hui. 86 États l'ont déjà signé et plus de 50 l'ont ratifié. Ce traité est le premier accord international juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires.

KBC a été l'un des précurseurs en intégrant ce traité dans sa politique renforcée de bancassurance durable dès le [1er juillet 2018](#).

Depuis cette date, la '[KBC Group Policy on arms-related activities](#)' (en anglais) qualifie toutes les armes nucléaires d'armes controversées. Les entreprises impliquées dans la production ou le développement d'armes nucléaires sont donc exclues de toutes les activités commerciales de KBC Groupe via la [KBC Blacklist](#). KBC s'inscrivait ainsi déjà dans le droit fil du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires des Nations unies accepté le 7 juillet 2017 par 122 pays, ajoutant celui-ci aux exclusions déjà en vigueur pour d'autres systèmes d'armes controversés.

KBC reste par ailleurs très prudent quant à l'implication dans toute forme d'activité liée aux armes. Les politiques restrictives sont clairement définies dans la '[KBC Group Policy on arms-related activities](#)' et la '[Politique de KBC Groupe relative aux sociétés placées sur liste noire](#)'.

Johan Thijs, CEO du groupe KBC, explique : '*Le développement durable est indissociable de notre stratégie, ce qui garantit l'intégration de nos principes et directives en matière de développement durable dans l'ensemble de nos activités et leur ancrage dans tous les segments de l'organisation. Inspirés et poussés par la demande croissante de nos clients en matière de développement durable dans une société en pleine mutation, nous avons adopté à l'échelle du groupe une politique et des directives poussées en matière de durabilité, reflétant cet important changement de comportement et d'éthique. Un comportement responsable, fondé sur l'intégrité et une saine conscience des risques, constitue la base de notre approche durable à long terme.*'

Filip Ferrante, directeur Corporate Sustainability de KBC Groupe, poursuit : '*Nos idées évoluent en phase avec l'évolution des perceptions et des attentes de la société. Pour rester au plus près des dernières évolutions, par exemple en matière d'armes controversées, nous impliquons nos parties prenantes dans un dialogue ouvert et assurons une communication transparente. Cette approche nous garantit une vue précise des attentes de la société et nous permet d'y répondre de manière plus efficace et plus proactive. Cela signifie également que nous pouvons renforcer l'impact positif de nos activités quotidiennes sur la société, tout en en*

réduisant l'impact négatif par l'application stricte de nos directives, le suivi actif de notre impact écologique et le développement actif d'une large gamme d'activités socialement responsables'.

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Communication Corporate/
Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service presse

Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé
Tél. 02 429 85 44 Sofie Spiessens
E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com

Suivez-nous sur

www.twitter.com/kbc_group

Restez au courant de nos [solutions](#)

[innovantes](#)
